



RÉDUISONS
VITE NOS DÉCHETS.
ÇA DÉBORDE.

Le PAILLAGE

Une pratique écologique et accessible par tous.

Ce principe consiste à étaler sur le sol au pied des haies ou dans les massifs fleuris des matériaux afin de limiter la croissance des herbes indésirables et retenir l'humidité au sol.

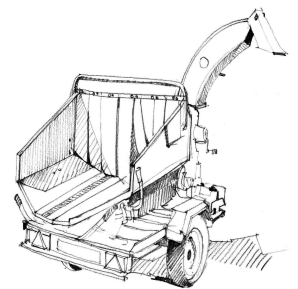
Différents matériaux peuvent être employés : des écorces de pins, des galets, du verre poli, des terres cuites, des débris végétaux, etc.

Un paillis 100 % naturel ! Si vous utilisez un broyeur à végétaux pour éliminer les résidus de tailles, récupérez les débris de végétaux broyés et étalez une couche de 10 cm d'épaisseur au pied de vos massifs. En quelques semaines, le paillis va se tasser et former une fine couche compacte, laissant peu de chance aux graines d'adventices de germer. Au fil des mois, bactéries, champignons et divers êtres vivants du sol vont décomposer et minéraliser cette matière organique. Tout ce petit monde participera à l'équilibre de votre sol et donc au bon développement de votre plante.

Chaque année, il est nécessaire de renouveler la couche de paillis afin d'entretenir et de conserver toutes ces qualités. Cette pratique ne vous dispense pas d'un désherbage manuel mais il est réduit au minimum et largement facilité.

Vous trouverez du paillis végétal mis à votre disposition sur les deux déchetteries du territoire.

Téléphonez au préalable : **Déchetterie de Montcornet au 03 23 21 13 31**
Déchetterie de Rozoy/Serre au 03 23 98 16 59



Pour en savoir plus

>>> Fiche n°5 : Je valorise les branches dans mon jardin

http://www.portes-de-thierache.fr/images/PDF/fiche_5_compostage.pdf